



Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Puy-de-Dôme

Monsieur le Préfet
Préfecture du Puy de Dôme
18 Boulevard Desaix
63033 Clermont-Ferrand Cedex

Clermont-Ferrand le 25 mai 2021

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées du lundi 1^{er} juin au mercredi 30 juin 2021

Monsieur le Préfet,

La fédération CGT des Services publics dépose régulièrement des préavis de grève pour permettre aux agent·e·s publics·ques et salari·e·s de notre fédération de se mobiliser face aux nombreux reculs qu'ils et elles subissent.

Pour elles et eux, aucune réforme n'a été gelée : en plus des conditions de travail matérielles et morales encore plus difficiles depuis un an, l'application de la loi dite de transformation de la fonction publique restreint encore leurs droits.

Poursuivant dans la logique de destruction des conquises sociales et du statut de la fonction publique, faisant fi de l'article 72 de la constitution de la République française instituant la libre administration des collectivités territoriales, et après le vol des congés pendant les premières périodes de confinement en 2020, des employeurs s'engouffrent dans l'application sans réserve des 1607 heures, la suppression des accords antérieurs à 2001, et la poursuite du vol de congés.

Nous soutenons les mobilisations et les luttes en cours contre toutes les mesures locales d'augmentation du temps de travail hebdomadaire, réorganisations, suppressions de poste et toute mise en place des dispositions de la loi dite de transformation de la fonction publique.

Nous soutenons également les syndicats de la partie « privée » de la fédération qui négocient des NAO, des accords imposés par les directions, et luttent contre les plans de restructuration en cours avec toutes les menaces sur l'emploi que cela implique.

Nous demandons la levée immédiate de l'état d'urgence, l'abrogation de la loi sécurité globale, le retrait du projet de loi sur le séparatisme, et en urgence, le dégel immédiat du point d'indice pour toute la fonction publique, le rattrapage de ce qui nous a été confisqué et la revalorisation immédiate des grilles et des carrières.

C'est pourquoi la fédération CGT des Services publics revendique :



Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Puy-de-Dôme

- ▶ L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- ▶ Et donc le maintien de tous les accords antérieurs à 2001 sur le temps de travail et la non application autoritaire des 1607 heures annuelle ;
- ▶ 10 % de temps de travail en moins pour un temps de travail hebdomadaire à 32 heures ;
- ▶ Le dégel du point d'indice et 10% d'augmentation immédiate de sa valeur pour le rattrapage des dix dernières années ;
- ▶ 10% d'effectif supplémentaire ! C'est 500 000 emplois à créer, de suite, et un plan de création massive de postes de fonctionnaires, car les besoins sont importants dans toutes les collectivités ;
- ▶ L'abrogation du jour de carence ;
- ▶ L'abandon des projets de réforme en cours et notamment le projet de loi 4 D

Afin de permettre aux salarié·e·s et agent·e·s de défendre leur santé, leur emploi, pour améliorer leurs conditions de travail, la **Coordination Syndicale Départementale (C.S.D) du Puy de Dôme**, sous couvert de la Fédération CGT des Services publics, **dépose un préavis de grève** de 0 à 24 h pour les journées du 1er juin 2021, 2 juin 2021, 3 juin 2021, 4 juin 2021, 5 juin 2021, 6 juin 2021, 7 juin 2021, 8 juin 2021, 9 juin 2021, 10 juin 2021, 11 juin 2021, 12 juin 2021, 13 juin 2021, 14 juin 2021, 15 juin 2021, 16 juin 2021, 17 juin 2021, 18 juin 2021, 19 juin 2021, 20 juin 2021, 21 juin 2021, 22 juin 2021, 23 juin 2021, 24 juin 2021, 25 juin 2021, 26 juin 2021, 27 juin 2021, 28 juin 2021, 29 juin 2021, 30 juin 2021 pour l'ensemble des agent·e·s de la Fonction publique territoriale, ainsi que les salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

- **pour permettre** à l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale et des salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social) de faire entendre leur voix,
- **pour couvrir** l'ensemble des initiatives et mobilisations qui pourront être décidées au plan local comme national.

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications du personnel.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre haute considération.

Préavis de grève adressé ce jour à Mr le Président du CDG de la FPT.

**Pour la C.S.D C.G.T
Le secrétaire général**

Aodren LE GUERN